

Séance ordinaire du 7 août 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 7 août 2017 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents : Monsieur Réjean Major Maire
 Monsieur Luc Larivière Conseiller
 Monsieur Steve Lefebvre Conseiller
 Monsieur Yvon Pelletier Conseiller
 Monsieur Pierre Parisien Conseiller

Sont absents : Madame Karo Poirier Conseillère
 Monsieur Gaston Lacroix Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Réjean Major.

Madame Raymonde Tremblay, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2017-08-07-204

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2017
 - B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 juillet 2017
- 0-4 Période de questions
- 0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juillet 2017

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2017
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2017
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 juillet 2017

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 200-3 Installation de prises d'eau sèches – MDDELCC – Demande d'informations
- 200-4 Camion-citerne – Changement de l'amorceur de la pompe

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Réparation du camion Dompeur F-550

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
 - A) Affiche à améliorer à la caserne incendie pour les matières résiduelles et recyclables

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juillet 2017
- 600-3 CPTAQ – Demande d'autorisation visant l'aliénation d'un ensemble de lots – Ferme Jean-Marc Lefebvre et fils
- 600-4 CPTAQ – Demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture – Hydro-Québec- Aires d'atterrissage
- 600-5 Demande de permis SEG – Gestion de la faune – Ouvrages du castor

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Demande de la communauté St-Gabriel pour les activités du 18, 19 et 20 août 2017

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Garde-fou chemin Rémi-Gagnon, affaissement
900-2 Lettre de l'Association du Lac Cameron

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2017

M.B. 2017-08-07-205

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2017, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

B- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 juillet 2017

M.B. 2017-08-07-206

Sur la proposition Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 31 juillet 2017, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Période de questions

Quelques questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Bassin de rétention, chemin Richard
- Demande d'accès à l'information
- Invitation souper spectacle, billets à vendre, 18, 19, 20 août 2017
- Regroupement des Paroisses

0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de juillet 2017

Aucun rapport d'activités du maire pour le mois de juillet 2017

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2017-08-07-207

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} juillet 2017 au 31 juillet 2017, pour un montant total de 4 408.66 \$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2017

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 31 juillet 2017 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2017

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Steve Lefebvre, se retire de son siège à la table du conseil pour le traitement de ce point.

M.B. 2017-08-07-208

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de juillet 2017 pour un montant total de 87 826.72 \$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 2, Steve Lefebvre, reprend son siège à la table du conseil.

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 31 juillet 2017

M.B. 2017-08-07-209

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 31 juillet 2017 pour un montant de 33 233.48 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

200-1 **Rapport d'activités du service incendie**

Note au procès-verbal

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de juillet 2017.

200-2 **Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

200-3 **Installation de prises d'eau sèches – MDDELCC – Demande d'informations**

M.B. 2017-08-07-210

Considérant la résolution M.B. 2016-11-07-237 adoptée par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 7 novembre 2016;

Considérant que cette résolution concernait une demande de certificat d'autorisation et ce, pour l'installation de trois prises d'eau sèches sur le territoire de la municipalité;

Considérant les informations supplémentaires demandées par un représentant du ministère du développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques suite au dépôt de la demande de certificat d'autorisation;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de retenir les services de génie municipal de la MRCVG afin de pouvoir répondre au ministère pour ces installations de prises d'eau sèches. Ce mandat d'approximativement de 1000\$ sera imputée au poste « Honoraires professionnels – Services techniques » (02-220-00-411).

Adoptée à l'unanimité

200-4 **Camion-citerne – Changement de l'amorceur de la pompe**

M.B. 2017-08-07-211

Considérant que le camion-citerne nécessite des réparations;

Considérant que ces réparations consistent à changer l'amorceur de la pompe;

Considérant que le coût de la pièce se chiffre à 1445\$ plus taxes;

En conséquence, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'autoriser les travaux de réparation de l'amorceur du camion-citerne. La dépense reliée à ces travaux sera imputée au poste « Entretien réparations – véhicules » (02-220-00-525).

Adoptée à l'unanimité

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport du directeur des travaux publics

Note au procès-verbal

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois de juillet 2017.

300-2 Réparation du camion Dompeur F-550

M.B. 2017-08-07-212

Considérant que le camion Dompeur F-550 nécessite des réparations;

Considérant que ces réparations consistent à changer l'embrayage;

Considérant l'estimé reçu et se chiffre à 2000\$ incluant les taxes;

En conséquence, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'autoriser les travaux de réparation de l'embrayage du camion Dompeur F-550. La dépense reliée à ces travaux sera imputée au poste « Entretien réparations – véhicules » (02-220-00-525).

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

400-3 Écocentre et site des lagunes

400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

A) Affiches à améliorer à la caserne incendie pour les matières résiduelles et recyclables

M.B. 2017-08-07-213

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Steve Lefebvre il est résolu de procéder à l'amélioration de l'affiche installée à l'arrière de la caserne incendie pour le dépôt des matières résiduelles et recyclables. Il est de plus résolu de procéder à l'installation d'une autre caméra de surveillance.

Adoptée à l'unanimité

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	--

600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de juillet 2017

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de juillet 2017 sont déposées.

600-3 CPTAQ – Demande d'autorisation visant l'aliénation d'un ensemble de lots – Ferme Jean-Marc Lefebvre et fils

M.B. 2017-08-07-214

Considérant la demande reçue pour l'utilisation à une autre fin que l'agriculture, soit l'aliénation du lot 4740021, pour une superficie de 1.35 ha, située au 143, chemin de la Rivière-Gatineau Nord;

Considérant que la municipalité doit, en vertu de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAQ), formuler sa recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant ce type de demande ;

Considérant que la réglementation municipale permet le genre d'utilisation demandée dans la zone touchée par cette demande, soit la zone A-120;

En conséquence, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu que le conseil de la municipalité de Bouchette recommande à la CPTAQ d'accepter la demande déposée, visant l'aliénation du lot 4740021, d'une superficie de 1.35ha pour la propriété située au 143 chemin Rivière-Gatineau Nord et portant le matricule 4821-24-0157.

Adoptée à l'unanimité

600-4 CPTAQ – Demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture – Hydro-Québec- Aires d'atterrissage

M.B. 2017-08-07-215

Considérant que le Conseil a pris connaissance de la demande à être présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (« CPTAQ ») par Hydro-Québec pour obtenir de cette Commission l'autorisation d'utiliser à une fin autre que l'agriculture les lots énumérés à l'annexe 1, du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Gatineau, dans la municipalité de Bouchette, totalisant une superficie de 4 384.80 m²;

Considérant la résolution M.B. 2016-05-02-124 adoptée par les membres du conseil municipal lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 2 mai 2016 et ce, pour le même projet;

Considérant que la demande rencontre les critères de l'article 62 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;

Considérant que la demande rencontre les critères de l'article 58.2 de la LPTAA, à savoir qu'aucun autre emplacement de nature à éliminer ou réduire les contraintes sur l'agriculture n'est disponible et qu'il n'y a par conséquent pas d'espace approprié disponible ailleurs sur le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole qui pourrait satisfaire la demande ;

Considérant qu'Hydro-Québec bénéficie d'une immunité à la réglementation municipale et, de ce fait, que la réglementation lui est inopposable (article 48.2 de la *Loi sur Hydro-Québec*) ;

Considérant que l'article 58 de la LPTAA prévoit qu'une personne qui désire poser un acte pour lequel une autorisation ou un permis est requis à l'égard d'un lot situé dans une zone agricole doit en faire la demande à la municipalité locale sur le territoire de laquelle est situé le lot;

Considérant que les superficies de terrain faisant l'objet de la demande d'Hydro-Québec sont adjacentes à l'emprise de la ligne électrique qui sera reconstruite qui est située à l'intérieur des limites de la zone agricole et qu'un léger agrandissement de cette emprise est requis à certains endroits pour y construire des aires d'atterrissage;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accepter cette demande d'autorisation pour utiliser à des fins autres que l'agriculture des superficies sur les lots situés dans la municipalité de Bouchette, lots décrits à la l'annexe 1 de la demande déposée par Hydro-Québec et ce, dans le but d'y construire des aires d'atterrissage.

Adoptée à l'unanimité

600-5 Demande de permis SEG – Gestion de la faune – Ouvrages du castor

M.B. 2017-08-07-216

Sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de mandater l'inspecteur municipal Richard Carle à compléter le formulaire pour une demande de permis SEG pour la capture des castors et d'autoriser le paiement au montant de 320\$.

Adoptée à l'unanimité

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Demande de la communauté St-Gabriel pour les activités du 18, 19 et 20 août 2017

M.B. 2017-08-07-217

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de mandater le directeur des travaux publics Jean-Pierre Paquette avec l'équipe des travaux publics à collaborer dans la préparation des infrastructures municipales utilisés par la Communauté St-Gabriel pour les activités qui auront lieu les 18, 19 et 20 août 2017.

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Demande de remboursement d'un voyage de sable (Inondation 2017, Lucette Potvin 6 Lesage)

M.B. 2017-08-07-218

Considérant la demande déposée par madame Lucette Potvin, propriétaire du 6, chemin Lesage pour le remboursement d'un voyage de sable ayant servi au remplissage de 300 sacs, lors des inondations 2017;

Considérant que le directeur des travaux publics a effectué des travaux sur la propriété de madame Potvin avec le sable, pour lui venir en aide;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'informer madame Lucette Potvin qu'elle peut faire une demande de remboursement auprès de la sécurité civile.

Adoptée à l'unanimité

800-2 Demande du préposé à l'accueil de la Petite école de rang, Louis Maheu

M.B. 2017-08-07-219

Considérant la lettre déposée par le préposé à l'accueil de la Petite école de rang, Louis Maheu;

Considérant la résolution M.B. 2017-07-10-197 confirmant l'embauche de Louis Maheu;

En conséquence, sur la proposition de Steve Lefebvre appuyé par Pierre Parisien, il est résolu de modifier la résolution M.B. 2017-07-10-197, adoptée le 10 juillet 2017, pour l'embauche de Louis Maheu à titre de préposé à l'accueil de la Petite école en ajustant le taux horaire convenu par les membres du conseil et, ce rétroactif depuis son embauche.

Adoptée à la majorité

Le conseiller au siège numéro 4 Yvon Pelletier enregistre sa dissidence

800-3 Demande des propriétaires du 138 chemin Richard, bassin de rétention

M.B. 2017-08-07-220

Considérant la lettre déposée par les propriétaires du 138 chemin Richard concernant le bassin de rétention installé par la municipalité entre les propriétés du 136 et 138 chemin Richard;

Considérant que des travaux sont nécessaires pour le bon fonctionnement de ce bassin;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de mandater le directeur des travaux publics pour procéder aux travaux de nettoyage du bassin de rétention pour le bon fonctionnement de ce bassin.

Adoptée à l'unanimité

800-4 Demande de dérogation pour l'installation de roulottes par Vincent et Edna Lefebvre

Note au procès-verbal

Accusé réception envoyé par la directrice générale des démarches à suivre pour procéder à une demande d'ajout d'usage de roulotte dans cette zone.

900	VARIA
------------	--------------

900-1 Garde-Fou chemin Rémi-Gagnon, affaissement

M.B. 2017-08-07-221

Sur la proposition de Steve Lefebvre, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de mandater le directeur des travaux publics pour procéder aux réparations nécessaires du garde-fou sur le chemin Rémi-Gagnon suite à l'affaissement de celui-ci.

Adoptée à l'unanimité

900-2 Lettre de l'Association du Lac Cameron

M.B. 2017-08-07-222

Considérant la dernière lettre envoyée par l'Association pour la protection du Lac Cameron était rédigée en anglais seulement;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de demander aux représentants de l'Association pour la protection du Lac Cameron d'écrire leur lettre en français.

Adoptée à l'unanimité

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Aucune question.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

M.B. 2017-08-07-223

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 48.

Adoptée à l'unanimité

Réjean Major
Maire

Raymonde Tremblay
Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe